

La résilience face au climat, une responsabilité partagée

Montréal, le 29 septembre 2025 — Au Québec, les dommages assurés résultant de la tempête tropicale Debby ont atteint 2,8 milliards de dollars, faisant de 2024 l'année la plus coûteuse jamais connue. Derrière une telle statistique, il y a un coût humain et économique: des familles qui ont été forcées d'évacuer leurs foyers et des entreprises qui ont dû cesser leurs activités, sans compter les délais et les coûts importants inhérents au processus de rétablissement.

Devant une hausse annoncée de la fréquence et la sévérité des événements météorologiques extrêmes, et leur occurrence dans des endroits de plus en plus variés, une réponse collective est requise qui demandera la participation de plusieurs intervenants. Il faut mettre en place les mesures nécessaires pour réduire la vulnérabilité aux risques auxquels la population – et ses biens – sont exposés.

C'est la voie à privilégier pour contrôler le coût de l'assurance et l'accès à certaines protections. Selon l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, chaque dollar investi en mitigation des risques permet d'économiser entre 5 et 10\$ en dommages futurs.

Ainsi, les gouvernements, les assureurs, les municipalités et les communautés doivent travailler ensemble pour favoriser l'adaptation et accroître la résilience des communautés. Une réponse collective et coordonnée doit inclure :

- ✓ Des investissements accrus dans des infrastructures mieux adaptées aux eaux pluviales et aux risques d'inondation pour améliorer la résilience des communautés vulnérables.
- ✓ Un programme d'assurance inondation public-privé pour protéger les citoyens les plus à risque.
- ✓ Un soutien pour les rénovations permettant de rendre les habitations existantes plus résilientes.
- ✓ Des règles d'aménagement du territoire qui empêchent les nouvelles constructions dans les zones à haut risque d'inondation et d'incendies de forêt.
- ✓ Une plus grande sensibilisation des consommateurs aux risques auxquels ils sont exposés, aux protections d'assurance à considérer et aux mesures préventives pour rendre leur habitation plus résiliente.

Au Québec, la nouvelle cartographie des zones inondables attendue en 2026 est une étape cruciale : elle identifiera les zones de vulnérabilités et aidera les propriétaires, les acheteurs et les municipalités dans leur planification et leur prise de décisions. Nous saluons cette avancée. Considérant les centaines de milliers de nouveaux logements qui devront être construits dans les prochaines années pour résorber progressivement et efficacement la crise qui prévaut, il faudra s'assurer que ces mises en chantier se fassent à l'extérieur des zones inondables ou fortement exposées aux aléas climatiques.



Il en va de la sécurité de nos concitoyens et de la capacité de ce secteur vital pour l'économie de continuer à les soutenir en cas de catastrophe, comme l'explique le Bureau d'assurance du Canada dans son rapport « Le marché canadien de l'assurance habitation : Un marché solide, malgré la pression qui s'accroît », publié le 18 septembre 2025. Ce rapport inclut un plan de résilience en trois points qui demande aux gouvernements : de repenser nos modes de construction et l'aménagement du territoire, d'investir dans la résilience, d'aider les communautés à atténuer les risques auxquels elles sont exposées et de corriger les lacunes du marché tout en évitant les interventions susceptibles d'en affaiblir la capacité.

Les assureurs sont engagés à faire leur part pour bâtir des communautés plus sûres et plus solides, mais ils ne peuvent agir seuls. Nous réitérons donc notre volonté à collaborer avec le Gouvernement du Québec et les autres acteurs. Ensemble, nous pouvons prendre les mesures nécessaires pour que le Québec et les Québécois soient mieux préparés à affronter – et surmonter – les défis climatiques à venir. Nous pouvons favoriser la sécurité des Québécois, la résilience et l'assurabilité de leurs habitations et la capacité des générations actuelles et futures à se loger adéquatement.

Nous pouvons – et nous devons – travailler collectivement à élaborer une réponse qui soit à la hauteur du défi annoncé.

Laurent Fafard, vice-président, Québec

Bureau d'assurance du Canada